

ser de leur situation pour devenir à tout prix les courtisans de la fortune. Cette salutaire leçon pourrait leur être efficacement offerte par le spectacle de condisciples et d'amis, qui, eux aussi, par leurs qualités, auraient pu aspirer à cette gloire éphémère, mais qui ont préféré, grâce à une lumière meilleure, et à des inspirations plus désintéressées, vouer leur vie aux intérêts qui ne passent pas, et au seul souci de la vérité divine. Il croyait bon que dans une capitale où l'administration des affaires laisse tant de place aux plaisirs frivoles, où se gaspillent tant de belles énergies données pour de plus nobles causes, il y eut des hommes dont la vie austère, laborieuse, recueillie, fût un exemple pour leurs concitoyens et une protection auprès de Dieu. Le vénéré Prélat croyait faire en cela son devoir d'évêque et servir à la fois l'Eglise et son pays.

Pour travailler à la réalisation de cette pensée dès 1884, Monseigneur d'Ottawa admettait l'ordre de St Dominique dans sa ville épiscopale, et lui confiait à perpétuité la paroisse de St Jean-Baptiste : toujours avec l'explicite et inéluctable clause que près de l'Eglise s'élèverait le couvent d'études des Frères-Prêcheurs du Canada.

Il fallut attendre près de vingt ans le jour où il fut possible de donner suite à ce projet. Mais quelle joie chez l'Archevêque déjà vieillissant, de voir enfin s'élever les constructions ! Et comme il se plaisait à nous redire avec une touchante bonté le bonheur qu'il éprouvait à donner au nouveau monastère et aux religieux qui l'habitaient, la bénédiction de l'Eglise, en la solennité du 9 novembre 1900 !

Toujours, il a entouré cette fondation de sa précieuse sympathie et de ses secourables encouragements. Il voulait bien se dire heureux d'assister à nos fêtes particulièrement à celles de St Dominique et de St Thomas d'Aquin. Depuis neuf ans, c'est par ses mains que nos religieux ont reçu les grâces et les pouvoirs de l'ordination ; et trois semaines avant sa mort, il conférait dans notre Eglise conventuelle, le sacerdoce et les Ordres Mineurs à plusieurs de nos jeunes frères.

Pour la constante bienveillance que nous a témoignée Monseigneur Duhamel, pour les bienfaits qu'il nous a accordés, nous sentons le besoin en ces jours de deuil, de rendre à sa mémoire un public hommage de reconnaissance. Nous conserverons le souvenir ému de sa paternelle bonté, et notre gratitude continuera de s'épancher en prières devant Dieu pour le Père et le Pasteur qui nous a quitté. Daigne le Sei-